

Parc naturel
régional du Vercors

CONCOURS GÉNÉRAL
AGRICOLE DES PRATIQUES
AGROÉCOLOGIQUES :
PRAIRIES ET PARCOURS 2026



Parc
naturel
régional
du Vercors



C'EST QUOI, CE CONCOURS ?

Autrefois appelé concours prairies fleuries, ce concours porte sur les parcours et prairies naturelles. Il vise à présenter différentes prairies naturelles utilisées dans le cadre d'une activité d'élevage sur un même territoire à un jury multi-experts.

Ces prairies doivent disposer d'une certaine diversité floristique traduisant un bon équilibre écologique et être utilisées dans le cadre de la production fourragère de l'exploitation. La prairie fleurie est une « surface

herbagère riche en espèces non semées, fauchée ou pâturée pour nourrir le bétail ». À la différence des prairies dont le sol est retourné et semé, les prairies fleuries sont naturelles et ont une végétation spontanée. Pour les mammifères, insectes, oiseaux, reptiles, batraciens, elles sont un refuge et un formidable terrain de chasse.

OBJECTIFS ET VALEURS, DE CE CONCOURS

- promouvoir le travail des éleveurs : leurs pratiques et leurs systèmes d'exploitation très souvent extensifs favorables à la biodiversité
- faire connaître l'importance des activités d'élevages pour le maintien des équilibres écologiques et de la biodiversité
- permettre aux agriculteurs de parler de leurs métiers et d'échanger avec différents experts (agronomes, botanistes, naturalistes, apiculteurs)
- faire reconnaître les typicités des territoires ainsi que les activités qui façonnent les paysages



Diversité floristique d'une prairie naturelle

TÉMOIGNAGE | D'UN ANCIEN PARTICIPANT

« J'ai participé à l'édition 2022, je n'avais jamais entendu parler de ce concours auparavant. C'était convivial et c'est toujours très sympa d'avoir une animation sur le territoire. En plus, ce n'est pas tous les jours que nous avons la chance d'avoir, entre autres, un botaniste, un agronome et un naturaliste sur nos parcelles ! »

Nicolas Brun, éleveur à Bouvante



DÉROULÉ DU CONCOURS

Cette année, le concours est proposé aux éleveurs du Parc naturel régional du Vercors dont les parcelles sont situées sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole. Il est organisé par le Parc naturel régional du Vercors en partenariat avec le service agriculture de Grenoble Alpes Métropole.

L'agriculteur intéressé pour concourir se fait connaître auprès du Parc du Vercors, puis au printemps, le jury effectue un passage dans les parcelles inscrites afin d'évaluer la richesse et la diversité floristique. Sur le terrain, le jury recherche la présence d'au moins 4 espèces de plantes à fleurs dans chaque tiers de la parcelle parmi une liste nationale mise au point pour le concours. De même, d'autres critères sont évalués comme la fonctionnalité agricole de la parcelle, la

productivité, la valeur alimentaire, la souplesse d'exploitation, le renouvellement de la diversité végétale, ou encore la valeur apicole... Ces éléments permettent d'apprécier la pertinence du mode d'exploitation au regard des propriétés de la parcelle et des objectifs de l'agriculteur.

À noter : les surfaces engagées doivent correspondre à une unité de gestion agricole homogène. Elles doivent faire partie de la SAU et participer à la production fourragère des exploitations. Lors du passage du jury sur la parcelle la présence de l'éleveur est nécessaire (temps de passage : 1 h maximum/parcelle).

LE CALENDRIER

Du 15 avril au 13 mai

Inscription en ligne ici : <https://forms.gle/f7YfEnTnM8K8HF1g6> ou par bulletin d'inscription à retourner par mail à Aline Buffat - aline.buffat@pnr-vercors.fr ou à Melia Rodriguez melia.rodriguez@grenoblealpesmetropole.fr

Visite de parcelles sur le territoire

Un des deux jours suivants : le 18 mai et/ou le 21 mai 2026.

La date et l'heure du passage du jury seront confirmées au candidat en amont du concours.

EN SAVOIR +

VIDÉO

<https://youtu.be/eFMewJus1h8>

LE SITE NATIONAL

www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques

CONTACTS

ALINE BUFFAT

chargée de mission agriculture et agroécologie

Parc naturel régional du Vercors

aline.buffat@pnr-vercors.fr

06 99 09 17 77

ABONNEZ-VOUS

L'INFOLETTRE MENSUELLE

www.parc-du-vercors.fr/infolettre

SUIVEZ-NOUS

FACEBOOK / INSTAGRAM

@ParcduVercors

MELIA RODRIGUEZ

chargée de mission agriculture et foncier PAEN

Service agriculture, forêt, biodiversité, montagne

Grenoble Alpes Métropole

melia.rodriquez@grenoblealpesmetropole.fr

06 77 86 28 43

